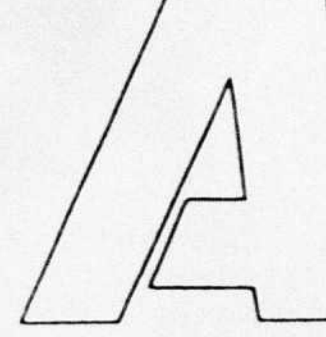
DLP 12-8-88018362 ISSN 0294 - 4693



Avertissements agricoles ®



POITOU CHARENTES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 142 (14/88) du 10 Août 1988

MAIS : Fin des risques pucerons

LUZERNE : Punaises en Nord Vienne

MAIS

PUCERONS

Situation : Les débuts de pullulations ou les pullulations observées à la fin du mois de juillet dans quelques parcelles traitées avec des pyréthrinoïdes liquides ont été généralement régulées par les auxiliaires durant la première décade d'août.

Dans les parcelles non traitées ou traitées avec des granulés, les diminutions des populations de pucerons sous l'action des auxiliaires ont été observées dès la fin du mois de juillet.

Préconisations : Les risques de dégâts dûs aux pucerons sur maïs prennent fin trois semaines après le début de la floraison femelle. Toute intervention devient dès lors inutile.

FUSARIOSE

Situation : Des taches noires ou brunes bordées d'un liseré noir sont observées sur les spathes de l'épi ou à l'aiselle des feuilles, souvent au niveau d'accumulations de pollen.

Ces taches sont dues à Fusarium roseum (Fusariose), champignon qui suite aux stress hydriques subit par le maïs depuis un mois risque de causer des dégâts sensibles en 1988.

Préconisation : Aucun moyen de lutte n'existe actuellement contre ce champignon.

LUZERNE PORTE-GRAINE

Stade gousses vertes à gousses brunes.

Situation :

PUNAISES MIRIDES : Un regain d'activité est noté, ce qui correspond à la deuxième génération. Les niveaux de population sont assez moyens **sauf en Nord Vienne** où le seuil de nuisibilité est dépassé.

TYCHIUS : Régression de ce ravageur.

TORDEUSES : Fin de vol en toutes zones. Cet insecte ne constitue plus un problème.

Préconisation:

Intervenir contre les punaises mirides en Nord Vienne avec endosulfan 1000 g m.a./ha.

Traiter le soir en l'absence d'activité de pollinisateurs.

P52



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : XXXXXXXXXXX J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel : 145 F.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles